



# Lettre ouverte de la CGT-INRA aux Directeurs d'Unités de l'INRA

15 juin 2011

Document réalisé le 15/06/11 consultable en intranet : <https://intranet.inra.fr/cgt> et en internet : <http://www.inra.cgt.fr/>

Syndicat National CGT-INRA : RN 10 – Porte de St Cyr – 78210 Saint Cyr l'Ecole – Tél : 01.39.53.56.56 – Fax : 01.39.02.14.50 - Mail : [cgt@inra.fr](mailto:cgt@inra.fr)

Cher(e)s collègues,

**Malgré l'opposition massive exprimée par le personnel de l'Institut (3000 pétitions recueillies) et le boycott de tous les représentants du personnel (CGT, CFTC, SUD-Recherche-EPST et CFDT), notre Direction Générale a maintenu le projet de « schéma directeur des fonctions support » à l'ordre du jour du CTP (comité technique paritaire) du lundi 6 juin 2011.**

**Nous souhaitons aujourd'hui nous adresser directement à vous, Directeurs d'Unité, pour vous rappeler l'impact qu'aura l'application du rapport d'audit de l'IGAENR à l'Inra, et notamment sur le fonctionnement de votre unité.** Dans le cadre très large de la RGPP qui vise globalement à réaliser 10% d'économies budgétaires dans la Fonction publique, ce rapport met en place une méthode de calcul de ratio visant à supprimer le maximum d'équivalents temps pleins (ETP) à l'Inra sous des prétextes d'efficience et de bonnes pratiques qui nient totalement les besoins du milieu de la recherche.

Les équivalents temps pleins prennent en compte les personnels permanents et contractuels, mais aussi le coût des contrats d'externalisation (nettoyage, espaces verts, médecins, assistantes sociales, restauration, contrats de maintenance informatique...), dont une bonne part reste incompressible. Cette méthode, qui n'a pas de validité scientifique, compare l'efficacité de chacune des fonctions support de l'Institut (finances, GRH, patrimoine, informatique et restauration), centre par centre. Pour chacune des fonctions, il met en évidence les emplois que l'on peut supprimer en s'alignant sur la meilleure performance ou éventuellement sur la performance moyenne. Sur les 1257 ITA de l'INRA participant à cette fonction support (342 emplois ayant déjà été externalisés), le rapport préconise 416 suppressions d'emplois en s'alignant sur les meilleures pratiques et 128 en s'alignant sur la moyenne, et les liste centre par centre. Pour la fonction informatique, l'externalisation de la gestion du parc et de l'assistance aux utilisateurs est proposée.

Dans ce cadre, la Direction Générale a affirmé le souhait d'utiliser les recommandations de ce rapport, a récemment affirmé son objectif de « ne procéder à aucune suppression de postes au regard des gains possibles que la démarche d'optimisation permettra d'obtenir et qui pourront donner lieu à des requalifications/redéploiements d'emploi » en limitant la casse à 70 postes déployés ou requalifiés. Ne soyons pas dupes ! Si le schéma d'économie vise principalement les fonctions classiquement dévolues à nos collègues des SDAR, ce seront nos GU sur lesquels seront déployés par ricochet de nouvelles fonctions, anciennement dévolues aux SDAR. Encore une fois, le poids de travail se reportera sur les GU, déjà partiellement démotivés en raison des dysfonctionnements de S2I, ou exaspérés d'être contraints de modifier une nouvelle fois leurs procédures de travail, non pour assurer une meilleure prestation, mais pour s'abaisser au niveau des demandes de People Soft. Enfin, n'oublions pas la volonté récente de mobiliser les GU au sein de "pools volants" rattachés aux SDAR, tentative que nous avons su déjouer par une large mobilisation, mais qui pourrait bien être reprise pour palier les économies demandées aux SDAR. Déjà dans les TGU sont expérimentées de tels fonctionnements en

pool de GU qui travaillent par « spécialité » (budget, commandes, missions, ...) et non plus au plus près des équipes de recherche.

Le rapport ne s'arrête pas là puisque les auditeurs préconisent également un relèvement progressif de 4 à 13% des prélèvements sur les ressources propres des laboratoires pour financer les fonctions supports à l'Inra. Aujourd'hui, la contraction de la dotation de base financée sur subvention d'État conduit déjà de nombreuses unités de recherche (et pas seulement les plus petites !) à disposer de ressources en subvention d'État inférieures à leurs seules charges d'infrastructures. Dans le même temps, les ressources propres contractuelles des unités, qui notons-le sont en constante augmentation depuis plusieurs années, ne peuvent pas forcément compenser la différence : la réussite auprès des agences de financement de projets de recherche, telle l'ANR ou les instances européennes, est loin d'être systématique, et de plus les charges d'infrastructures et de ressources mutualisées ne peuvent pas être imputées actuellement aux contrats de recherche. Vouloir augmenter les prélèvements sur ressources propres des unités revient donc à encore plus étrangler l'exercice comptable de ces mêmes unités, dans un contexte déjà très tendu.

**Aujourd'hui la mise en place de la RGPP à l'Inra, alors même qu'elle ne se base que sur une « rationalisation » des fonctions support de l'Institut, va directement et durablement affecter le fonctionnement de nos unités. Un nouvel audit doit avoir lieu à l'Inra en fin d'année pour évaluer les fonctions soutien (valorisation, documentation, communication, information scientifique, ...). Gageons que les recommandations qui seront alors émises se traduiront également par une mise à contribution des unités ! Il est donc de notre devoir de prévenir notre personnel des effets délétères consécutifs à la mise en place de la RGPP dans l'Institut, et tout particulièrement des risques encourus dans le fonctionnement même de nos unités et de faire remonter à la direction générale notre mécontentement et notre opposition à la mise en place de ces mesures à l'Inra.**

**Au CNRS, des dizaines de DU se sont adressés à leur Direction pour demander l'arrêt des audits et de la RGPP. Nous vous proposons d'initier un processus similaire à l'INRA.**

Le secrétariat administratif du syndicat national CGT de l'INRA (mail : [cgt@inra.fr](mailto:cgt@inra.fr) / tél : 01.39.53.56.56) peut se charger de collecter vos réponses et les envoyer à la direction ; si vous préférez lui écrire directement, vous pouvez nous mettre en copie, merci.